

Les normes ergonomiques générales : répercussions internationales et risques de chevauchement

Le CEN/TC 122 a constitué le groupe de travail 12 pour rédiger la norme EN 1386¹ : Sécurité des machines - Guide pour l'application des normes relatives à l'ergonomie dans la conception des machines et pour l'élaboration des articles des normes relatifs à l'ergonomie. Il devenait urgent d'élaborer cette norme en raison du manque évident de références à l'ergonomie dans les normes de type C. Le processus a été entamé et soutenu par le BTS et Paul Makin, consultant du CEN dans le Secteur des machines.

La norme a été présentée, sous sa forme actuelle, pour la 2^{ème} enquête aux TC 122 et 114 du CEN avant d'être soumise au vote formel. Même si les résultats de la première enquête ont été positifs, il a été décidé de modifier la norme pour tenir compte des divers commentaires reçus quant à d'éventuels chevauchements avec d'autres normes, la complexité de son domaine d'application et au statut même de la norme². Jusqu'ici la norme est demeurée en l'état, car il s'agit d'un document important qui permettra de pallier les lacunes actuelles dans l'application des normes ergonomiques. En plus de présenter un modèle par étapes sur la manière d'appliquer les normes ergonomiques, elle contient un tableau d'une grande utilité et un bref résumé de toutes les normes ergonomiques relatives aux dangers mentionnés dans la norme EN 1050³. Afin de répondre aux commentaires qui lui sont parvenus, le groupe de travail a modifié le champ d'application et supprimé toutes les références à l'élaboration de normes du type C. Le titre⁴ et le contenu ont été révisés en conséquence. Il a également été convenu de tenir compte des travaux du GT 2 concernant la révision de la norme EN 614-1 sur les principes généraux d'ergonomie afin d'éviter d'éventuels chevauchements.

La norme ergonomique de base, EN 614-1:1995: Sécurité des machines – Principes ergonomiques de conception – Partie 1 : Terminologie et principes généraux, est actuellement en cours de révision. La norme ISO 6385: 1981- Principes ergonomiques de la conception des systèmes de travail fera l'objet d'une révision parallèle. Les deux révisions seront menées conjointement afin de garantir la cohérence terminologique et d'éviter les chevauchements dans les dispositions. Au départ, la révision de la norme ISO 6385 a pris la forme d'un document ENV qui devait devenir la norme de base dans le domaine de l'ergonomie et qui

aurait intégré la norme EN 614-1. Elle est actuellement développée sous la forme d'un document ISO/DIS. Lors de la dernière réunion du TC 122, le Groupe de travail 2 s'est demandé si la norme EN 614-1 devait rester la norme de base mandatée puisque son domaine d'application n'est pas repris dans la norme ISO 6385. De plus, une nouvelle révision de l'ISO 6385, prévue dans un avenir encore indéterminé, permettra également de revoir le groupe d'utilisateurs de la norme (qui ne comprend actuellement que les travailleurs) et de l'élargir pour y inclure les consommateurs.

Le TC 122 a proposé que l'ISO 6385 traite principalement des définitions générales, des principes ergonomiques ainsi que de l'interaction entre l'homme et le processus de travail, et que l'EN 614-1 se limite strictement aux machines.

La version internationale de la norme ergonomique aura des répercussions, parfois négatives, sur son équivalent européen. Bien que la norme EN 614 soit clairement centrée sur les machines, lorsque l'on applique l'ergonomie à la conception des équipements de travail, il est difficile d'effectuer une évaluation sans prendre en compte les interactions avec l'environnement et l'organisation du travail. Il arrive aussi que ce soit les machines qui dictent les formes de l'organisation du travail, ce qui empêche d'établir une distinction et une répartition claires des problèmes ergonomiques, par exemple quand la conception des machines et celle des processus de travail obéissent à des normes différentes. Il en résulterait des normes ergonomiques incomplètes. La seconde partie de la norme EN 614⁵, qui aborde tout particulièrement les problèmes d'interaction dans la conception des tâches, a été récemment adoptée comme norme européenne, malgré l'énorme pression pour ne pas la publier séparément.

L'ergonomie est un concept bien plus large dans le contexte international que dans celui des directives de la "nouvelle approche". Par exemple, dans la norme internationale, la définition et le concept d'ergonomie sont centrés sur une optimisation des performances et de la productivité, alors que la directive Machines n'aborde que les aspects liés à la sécurité et à la santé. L'évaluation prévue dans la norme ISO inclut les performances parmi les catégories à évaluer pour l'application de l'ergonomie. Parmi les différents paramètres et critères,

les comportements à risque sont cités dans la catégorie "sécurité", la qualité et la quantité l'étant dans la catégorie "performances". Dans la directive Machines et les normes harmonisées, l'évaluation est réalisée par rapport aux exigences ergonomiques. L'objectif final est de produire des machines intrinsèquement sûres, en appliquant le principe ergonomique selon lequel la conception doit s'adapter à l'homme afin d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être de l'opérateur. Il est vrai que l'ergonomie peut également améliorer les performances dans un système de travail mais l'objectif de la directive Machines est totalement différent. Le processus d'amélioration des performances peut produire des effets néfastes sur la santé et la sécurité des travailleurs. Le contexte de la participation des travailleurs diffère également de la pratique européenne. Pour citer le projet de norme ISO 6385 "*Les travailleurs seront impliqués et devront participer à la conception des systèmes de travail pendant le processus d'une manière efficace et effective*". Cette formulation nous rappelle les préoccupations sur la participation imposée dans les Systèmes de Qualité Totale de l'industrie aux USA et au Japon, qui a fait l'objet de critiques virulentes au cours des dernières décennies.

On comprend bien la difficulté de définir des domaines distincts de normalisation dans les deux organismes (CEN et ISO) afin d'éviter les chevauchements. Mais ceux-ci peuvent aussi se révéler positifs, par exemple lorsqu'ils permettent de mettre en évidence des principes similaires vus sous des angles différents. ■

Theoni Koukoulaki,
chargée de recherches au BTS
tkoukoul@etuc.org

¹ Ces normes abordent des exigences pour des catégories spécifiques de machines comme des machines pour le travail du bois.

² La Finlande et l'Allemagne voulaient la publier sous forme de guide ou de rapport technique.

³ EN 1050: Sécurité des machines - Principes pour l'appréciation du risque, 1996.

⁴ Nouveau titre de la prEN 13861: Sécurité des machines - Guide pour l'application des normes relatives à l'ergonomie dans la conception des machines.

⁵ EN 614-2:2000: Sécurité des machines – Principes ergonomiques de conception - Partie 2: Interactions entre la conception des machines et les tâches du travail.